



A.S.M TIR MONTLOUIS

Stand Marcel Bonin
39 Rue du Jeu
37270 Montlouis



Société N° 07.37.081

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 05 JUILLET 2026 A 10h15

L'an deux mil vingt six, le 06 Juillet à 10 Heures 15 au Stand de tir Marcel Bonin – 39 rue du Jeu –37270 Montlouis, s'est réunie la section TIR de l'Alerte Sportive de Montlouis, connue sous le nom d'ASM TIR.

Le Président, Monsieur BERGEOT Dominique, avait convoqué tous les licenciés de l'association à se réunir afin d'effectuer le bilan de l'année écoulée:

Le Bilan Moral

Le Bilan Sportif

Le Bilan Financier

Ont été invités:

Monsieur Vincent MORETTE, Maire de Montlouis-sur-Loire.

Monsieur Laurent THIEUX, Premier Adjoint au Maire de Montlouis-sur-Loire.

Monsieur David SOULIER-CORRUBLE, Président de l'ASM.

Monsieur Christophe GAILLARD, Président du Comité Départemental de Tir d'Indre et Loire (absent non excusé)

(77 présents 57 pouvoirs)

Le Président BERGEOT débute la séance en remerciant pour leur présence à cette Assemblée Générale: Monsieur Vincent Morette, Maire de Montlouis-sur-Loire, Monsieur Laurent Thieux, Premier Adjoint au Maire de Montlouis, Monsieur David Soulier-Corruble, Président de l'ASM, et souligne l'absence de Monsieur Gaillard, Président du Comité Départemental de Tir d'Indre et Loire.

Il remercie également tous les membres du Club de Tir présents à cette Assemblée Générale

Le Président débute l'Assemblée Générale en évoquant avec tristesse le décès récent de Yannick Lebigre, vice-Président du Club et ancien Président et demande à tous de respecter une minute de silence. Puis il évoque avec émotion l'implication de Yannick Lebigre au sein du Club, puisque c'est lui qui l'avait convaincu de prendre la présidence du Club à sa suite. Il rappelle le souvenir de quelqu'un de très investi, sérieux et dévoué, responsable de l'intendance et de la convivialité, et apprécié de tous depuis tant d'années.

L'Assemblée Générale peut avoir lieu.

Le Président soumet le compte-rendu de l'Assemblée Générale de 2025 à l'ensemble de l'assistance, qui l'approuve.

L'Assemblée Générale débute par l'allocution du Président Bergeot qui remercie toutes les personnes présentes à cette assemblée.

Le Président revient sur cette saison qui fut riche d'évènements. Le Club se porte bien. Il souligne cependant son refus d'organiser des compétitions le 1er Mai, date choisie par le Comité Départemental en dépit des restrictions officielles, lesquels horaires n'ont d'ailleurs pas été respectés dans le club qui a finalement organisé ces compétitions.

Les finances sont saines et l'effectif à son maximum (366 licenciés). L'Ecole de Tir est aussi au maximum de son effectif. Il serait souhaitable d'avoir quelques encadrants en plus.

Le Club a organisé plusieurs Challenges et Concours Départementaux (Challenge Tournant 10M, Armes Anciennes, 25 et 50M, 100M, la Coupe des Survivants et le Challenge Amical Rimfire Coupe Calimero). Il se félicite du très bon déroulement de la Journée Olympique, la Journée de l'Enfance ayant été annulée à cause de la canicule.

10 Membres du Bureau ont participé à une formation PSC1, en plus de ceux la possédant déjà. Il remercie à cet effet Régis Meusnier, formateur PSC1.

Il évoque également la journée d'échange avec le CAVL, Club de tir à l'arc montlouisien qui fut une vraie réussite.

Puis il félicite chaleureusement l'Ecole de tir et ses encadrants pour les très bons résultats obtenus

Le Président tient tout particulièrement à remercier les bénévoles qui s'investissent dans la vie du Club, tant pour la maintenance et les travaux (10 à 12 personnes 2 journées par mois), que pour la formation des tireurs, jeunes ou moins jeunes, au sport que tous pratiquent avec plaisir dans la convivialité.

Des travaux ont été effectués notamment le renouvellement des rameneurs, qui s'achèvera mi-juillet, et les travaux de toiture prévus pour la rentrée.

Le Président remercie la municipalité pour le déplacement du compteur EDF enfin finalisé et la prise en charge des factures EDF.

Il soumet à l'Assemblée le tableau des Membres représentant la Section Tir à l'ASM, adopté à l'unanimité.

Les prévisions pour la saison 2026-2027 sont l'organisation des compétitions Armes Anciennes et 25M standart (pas le 50M 22LR) L'Assemblée vote pour à l'unanimité .

Bilan Moral

-Evolution des licences sur 4 saisons:

| ANNEE | 2022/23 | 2023/24 | 2024/25 | 2025/26 |
|--------|---------|---------|---------|---------|
| FEMMES | 46 | 50 | 53 | 60 |
| HOMMES | 303 | 309 | 303 | 305 |
| TOTAL | 349 | 359 | 356 | 365 |

Le Président note l'évolution constante du nombre de femmes et de jeunes.

-Licences Règles 2025/2026:

La dématérialisation des licences est toujours en vigueur. Il ne sera donc rien envoyé par courrier.

Le mail est maintenant l'unique moyen de communication, il convient de vérifier les adresses mails sur EDEN.

Aucun renouvellement ne pourra être accepté en l'absence d'un certificat médical pour aptitude au tir sportif, qui doit être enregistré sur EDEN.

La loi permet maintenant de retirer un avis préalable si le licencié présente une dangerosité sur le pas de tir. Le président de l'association peut demander pour les mêmes raisons le retrait d'une licence de tir et obliger le licencié à rendre ses armes.

-Licences :

Tarifs 2026/2027

| | |
|---------------------------------------|-------|
| Adultes | 190 € |
| Etudiants avec carte | 130 € |
| Cotisation 2 ^{ème} club | 90 € |
| Ecole de tir + Jeunes – 15 ans | 95 € |
| Tireur FFT invité | 10 € |
| Initiation | 10 € |
| Droit d'entrée 1 ^{ère} année | 30 € |

Les tarifs augmentent pour le 2^{ème} Club, et l'Ecole de tir, ainsi que pour l'initiation.

Le Président rappelle aux licenciés qu'ils doivent se connecter régulièrement sur EDEN et le SIA, sous peine de voir leurs comptes bloqués.

-Représentation de la Section Tir à l'ASM :

- MEMBRES REPRESENTANT LA SECTION TIR AUX CD ASM
- Dominique BERGEOT Président
- Michel REYNIER Trésorier
- Sandra RAGUIDEAU Secrétaire
- Fabrice PRIEUR Secrétaire adjoint

-SIA: Service d'Information sur les Armes :

Un guide complet à destination des tireurs est téléchargeable.

Le SIA est mis à disposition des détenteurs d'armes particuliers majeurs suivants :

-Personne ayant un permis de chasser, détentrice d'une arme ou souhaitant acquérir et détenir une arme.

-Personne ayant une licence de la Fédération Française de Tir pour la pratique du tir, pour la pratique du tir, détentrice d'une arme ou souhaitant acquérir et détenir une arme.

-Personne souhaitant conserver une arme héritée ou trouvée et qui n'a ni licence sportive pour la pratique du ball-trap ou de biathlon, ni carte de collectionneur en cours de validité.

-Personne détentrice ou souhaitant acquérir certaines armes de catégorie C et qui n'a ni licence sportive pour la pratique du ball-trap ou du biathlon, ni carte de collectionneur en cours de validité. Il s'agit d'armes de catégorie C3 (armes à feu fabriquées pour tirer une balle ou plusieurs projectiles non métalliques) et de catégorie C9 (arme à feu de catégorie A, B ou C neutralisée, c'est à dire rendues inaptées au tir).

-Bureau Fonctions et Attributions pour 2026-2027:

| Président | BERGEOT | Dominique |
|---|----------------|------------------|
| Vice Président, responsable intendance, animation et convivialité | LEBIGRE | Yannick |
| Trésorier | REYNIER | Michel |
| Initiateur, compétitions, ITAC, CDTIR37, Ligue | PRIEUR | Fabrice |
| Secrétaire | RAGUIDEAU | Sandra |
| Conseiller technique Carabine gros calibre | DUPOIS | Rémi |
| Membre, Initiateur, Intervenant Ecole de Tir | ADRAST | Olivier |
| Membre, Intervenant Ecole de Tir | LASSERRE | Eric |
| Membre, Intervenant Ecole de Tir | ROCHE | Yann |
| Membre, Animateur, conseiller technique, Sécurité | LAMBOLEZ | Frédéric |
| Membre, Animateur, conseiller technique | BERNERON | Jean-Philippe |
| Membre, Animateur 25m | JOLLY | Stéphane |

| | | |
|--------|------------|-------------|
| Membre | BARBAULT | Olivier |
| Membre | BEROUARD | Eric |
| Membre | BIDAULT | Jean Claude |
| Membre | BIEMON | Lionel |
| Membre | CANNETON | Aurélien |
| Membre | CLAVIER | Jacky |
| Membre | DEMANGEOT | Guy |
| Membre | HELLUY | Christophe |
| Membre | LAVILLE | Philippe |
| Membre | LEBIGRE | Jean-Marc |
| Membre | PEARCE | Daniel |
| Membre | STEVANOVIC | Zoran |
| Membre | THOREAU | Lionel |
| Membre | VIGUIER | Emmanuel |

-Travaux et Permanences:

Le Président remercie tous les bénévoles, Membres du Bureau ou simples tireurs, qui ont participé aux travaux d'entretien et d'amélioration du stand.

Les bénévoles offrent leur temps, leur énergie et tous les frais que cela implique. En aucun cas ils ne sont indemnisés et aucun avantage ne leur est offert. Leurs seuls salaires sont le respect, la reconnaissance et les remerciements.

En moyenne, les travaux représentent la présence deux fois par mois de 8 à 10 personnes pendant une journée, soit environ 1200 heures de travail.

Il remercie également la vingtaine de membres du Bureau qui ont donné de leur temps pour assurer les permanences, permettant ainsi aux licenciés du club de venir s'entraîner plus de trois jours par semaine, soit plus de 30 demi-journées par mois et donc sur l'exercice plus de 1200 heures de présence.

-Compétition Armes Anciennes :

Le Club a organisé un concours Armes anciennes, ce concours a été très réussi dans une ambiance très conviviale.

-Formation PSC :

Le Club a organisé le 25 Janvier une journée de formation PSC (Premiers Secours Civiques) pour 10 Membres du Bureau, dirigée par Régis Meusnier, formateur.

-Echange avec la CAVL :

Une journée Initiation et Découverte mutuelle entre le Club de Tir et la Compagnie d'Arc du Val de Loire a eu lieu le 31 Mai 2026. Le matin elle a permis aux archers de s'initier aux différentes options du tir sportif (Armes Anciennes, Air Comprimé à 10M, Vitesse et précision au 25 M, précision au 50M) et l'après-midi, initiation des tireurs sportifs au tir à l'arc par les archers de la CAVL. Cette journée d'échange fut très agréable et conviviale.

-Journée Olympique :

Le Vendredi 5 Juin 2025 le Club a participé à la Journée Olympique à l'Espace Ligéria. Le Président regrette que seulement 2 Classes y aient participé sur les 6 initialement prévues. Malgré tout, cette journée fut un moment apprécié de tous.

-Coupe Calimero Rimfire :

Le Club de Tir Sportif de Montlouis, à l'initiative de Fabrice Prieur, a organisé le samedi 13 Juin 2026 la première édition de la Coupe Calimero 2026 qui a été un véritable triomphe. L'évènement a rencontré un immense succès, affichant un planning complet et offrant une excellente ambiance tout au long de la journée. Les 40 participants, jeunes et moins jeunes, ont pu découvrir ou redécouvrir cette discipline en pleine expansion, dans un esprit de camaraderie sportive.

Le Président Bergeot et Fabrice Prieur tiennent à remercier la Coutellerie Tourangelle dont le soutien a été essentiel au succès de cet événement. Grâce à sa générosité, tous les lots mis en jeu ont été de grande qualité, contribuant à la réussite et à l'enthousiasme général de cette journée.

Bilan Sportif

Le Président ainsi que Fabrice Prieur félicitent les élèves de l'Ecole de Tir, les encadrants, et tous les tireurs pour leurs très bons résultats en évolution permanente.

Fabrice Prieur prend la parole pour dresser le bilan de cette saison.

Il évoque une saison très compliquée, lors de laquelle, le 4 octobre 2025, il a dû démissionner de la gestion sportive départementale, suite à de graves dysfonctionnements d'organisation et caractériels humains. Pour l'ASM Tir, il conviendra de retenir que malgré les frais engagés par Montlouis et faisant fi de son engagement moral, le responsable de la gestion sportive départementale a décidé de changer de club pour le championnat départemental Rimfire, avec en plus une méconnaissance grave du règlement fédéral et une agressivité verbale avec menaces sur plusieurs tireurs, dont lui-même, et sur plusieurs championnats. Ce même responsable de la gestion sportive a ensuite retiré au club de tir de Montlouis 2 championnats départementaux (Carabine 50M et Pistolet Standart et Vitesse), pourtant organisés ici depuis de nombreuses années, pour un soi-disant problème de date (1er Mai), mais tirés aux mêmes dates ailleurs...

Puis Fabrice Prieur dresse le bilan sportif :

-Challenge Départemental tournant Ecole de Tir et Adultes 10M:

44 tirs effectués, 28 podiums

-Championnats Départementaux d'Indre et Loire :

79 tirs, 29 podiums

-Championnats Régionaux Centre Val de Loire :

34 tirs, 9 podiums

159 tirs de compétition ont été effectués sur 13 championnats par nos compétiteurs qui ont rapporté 66 médailles à la section tir, soit une progression de 42% par rapport à l'année précédente, ce qui est inédit.

-Ecole de Tir :

Le Président remercie et félicite tous les encadrants de l'Ecole de Tir qui donnent de leur temps pour former et encadrer les jeunes tireurs bénévolement.

Intervenants Ecole de Tir :

| | |
|--------------------|----------------------------------|
| -ADRAST Olivier | Intervenant Ecole de Tir/Adultes |
| -ROCHE Yann | Intervenant Ecole de Tir |
| -LAMBOLEZ Frédéric | Intervenant Adultes |
| -LASSERRE Eric | Intervenant Ecole de Tir |

Le Président passe la parole à Yann Roche qui revient sur le fonctionnement de l'Ecole de Tir et les événements marquants de cette saison:

18 Adultes et 17 Jeunes

L'Ecole de Tir fonctionne pour les jeunes le samedi de 14h30 à 17h00 et pour les adultes le samedi et dimanche de 10h00 à 12h00, ainsi qu'un créneau compétiteur adultes 10M le samedi de 17h00 à 18h00.

Il souligne l'évolution croissante du nombre de Jeunes, ce qui est très encourageant pour l'avenir, et souligne surtout les excellents résultats obtenus encore cette saison et l'investissement des parents dans l'Ecole de Tir

Les événements marquants de cette saison sont :

- Challenges Départementaux tournants 10M
- Départementaux 10, 25 et 50M
- Régionaux 10,25/50M
- Passage des Cibles Couleurs.
- Concours Rimfire Montlouis en Juin
- Viv'Asso en Septembre
- Inauguration du nouveau gymnase à Montlouis

Les moyens sur la saison :

- Pour le 50M couché Carabine achats de 2 cales mains
- 2 nouvelles carabines lasers pour les démonstrations
- 1 carabine 10M
- Ajout d'un poste de tir au pas de tir 10M

Il regrette que les Cibles Couleurs n'aient pas été livrées à temps pour pouvoir les remettre lors de l'Assemblée Générale.

Il encourage les licenciés à s'investir comme bénévoles et animateurs dans la vie du Club et

notamment à l'Ecole de Tir pour que celui-ci puisse continuer à exister.

Le Président rappelle ensuite l'importance de l'Ecole de Tir qui permet d'inculquer le plus important dans la pratique du tir sportif... LA SECURITE.

Elle permet également d'apprendre aux plus jeunes à l'aide du référentiel des cibles couleurs, de développer l'esprit de compétition tout en gardant l'esprit d'équipe et le respect, de faire reconnaître auprès de la Ligue du Centre, des instances fédérales et de la Mairie de Montlouis sur Loire notre engagement sportif et associatif.

Bilan Financier

Le Trésorier Michel Reynier prend la parole.

Il rappelle que l'effectif de la Section tir est à son maximum avec 366 licenciés, dont 22 jeunes, et un nombre de femmes en constante progression.

Il remercie à nouveau la municipalité qui a enfin permis le déplacement du compteur électrique, et la prise en charge des factures directement par la Mairie.

Il évoque ensuite le sujet toujours sensible des subventions. Il présente un graphique représentant les subventions par rapport au nombre de Licenciés. Bien qu'en légère hausse cette saison (malgré une stabilité de la dotation globale de la mairie 87150 Euros) le constat est flagrant.

En effet, il apparaît que certaines Sections (Basket notamment...) reçoivent des subventions très conséquentes (20911 Euros pour 294 Licenciés pour le Basket par exemple) alors qu'en nombre d'adhérents, la Section Tir est largement plus représentée et ne reçoit que 3622 Euros pour 366 Licenciés.

Même si l'écart se réduit, il serait souhaitable que le mode de calcul soit révisé, et plus en adéquation avec le nombre de Licenciés de chaque Section, et surtout pour la Section Tir qui en plus assume l'entretien des bâtiments.

Des investissements avec travaux ont été effectués cette saison, comme la casse des murets de séparation, le réagréage du sol, le démontage des tables de tir couché au 50M, l'achat de tables et tabourets au 50 M, l'achat de 5 rameneurs au 50M (2200 euros pièce).

Il évoque ensuite les travaux de réfection de la toiture de l'accueil, du 10M et de l'atelier, prévus pour Septembre.

Exercice comptable du 1er Juillet 2025 au 30 Juin 2026 :

Le trésorier Michel Reynier dresse ensuite le bilan comptable, où il apparaît que les comptes sont en équilibre.

Il rappelle que la trésorerie du club est contrôlée et validée par le cabinet d'expertise comptable Chauvineau à Tours.

Recettes:

Les recettes pour l'année sportive 2025-2026 s'élèvent à 88400 Euros :

Recettes Licences : 63900 Euros, Recettes diverses : 24500 Euros

Pour information, répartition des cotisations :

COTISATIONS FFT 33 900€

Par tireur 94€

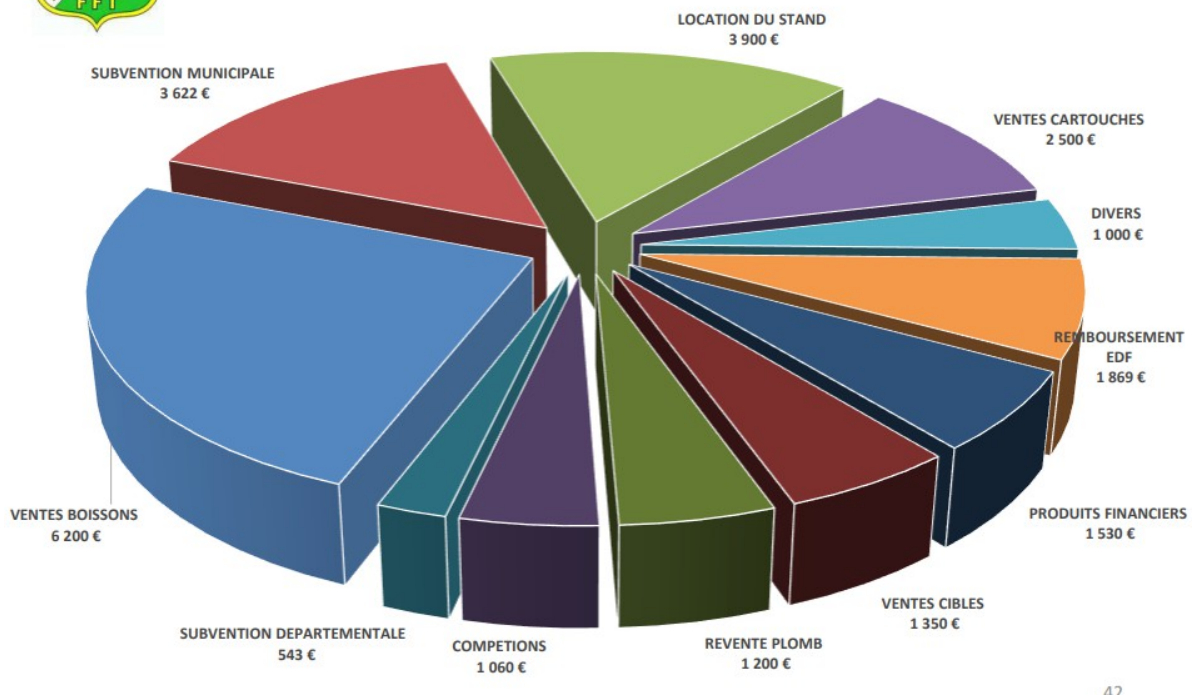
Fédération Française de Tir 69€

Ligue du centre 18€

Comité départemental 7€



RECETTES DE L'EXERCICE HORS LICENCES



47

Les recettes sont : les ventes au comptoir 6200 Euros, les subventions municipales 3622 Euros, la location du stand 3900 Euros, la vente de cartouches 2500 Euros, le remboursement par la Municipalité des factures EDF pour un montant de 1869 Euros...etc

Dépenses:

Les dépenses pour l'année sportive 2025-2026 s'élèvent à 54700 Euros. or cotisations FFT.



Les dépenses sont : l'achat d'équipements sportifs 23550 Euros (achat de carabines laser et autres, les récupérateurs et les rameneurs...) , l'entretien du stand et les réparations diverses (achat d'un petit tracteur tondeuse, mise à niveau de la vidéosurveillance,...) 12268 Euros, la boutique 6568 Euros, etc...

Le Président soumet ces budgets au vote de l'Assemblée qui l'approuve.

Puis le trésorier présente le budget prévisionnel pour 2026-2027.

Michel Reynier prévoit pour 2026-2027 un budget de fonctionnement en équilibre.

Le gros poste de dépense pour la saison à venir sera la réfection de la toiture de l'accueil, du 10M et de l'atelier.

En 2025 les investissements ont été volontairement limités afin de retrouver un fond de roulement et une trésorerie saine. A noter que l'aménagement et l'entretien des bâtiments et installations incombe entièrement au Club, contrairement à d'autres sections de l'ASM.

Puis le président Bergeot passe la parole à Monsieur Vincent Morette, Maire de Montlouis.

Monsieur Morette tient tout d'abord à remercier le Président Dominique Bergeot pour l'invitation à cette Assemblée Générale à laquelle il assiste toujours avec plaisir. Il souligne une section toujours dynamique, avec de très bons résultats sportifs, toujours en progression, à tous les niveaux dans de nombreuses disciplines, surtout les jeunes de l'Ecole de tir. Il remercie les bénévoles pour leur implication dans la vie locale, même s'il regrette que la section n'ait pas pu participer à la Fête de l'Enfance, mais toujours très impliquée pour Viv'Asso en Septembre, la Journée Olympique... Il espère que la Section pourra profiter du nouveau complexe sportif Poulidor.

Concernant les subventions, il souligne qu'elles n'ont pas diminué, la Mairie tenant absolument à soutenir ses Clubs sportifs, néanmoins il rappelle que les subventions sont versées par la Mairie à l'ASM qui, elle, ensuite, les répartit suivant un barème spécifique. Il reconnaît que cette répartition n'est pas forcément équitable et mériterait d'être revue...

Il insiste sur le fait que c'est une belle assemblée, avec toujours un grand nombre de participants.

Il salue les bénévoles, les Membres du Bureau et surtout le Président et le Trésorier pour leur investissement sans faille depuis toutes ces années, et rappelle que ce sont les clubs sportifs qui dynamisent la vie de la commune.

Le Président Bergeot passe ensuite la parole à Monsieur David Soulier-Corruble, Président de l'ASM.

Monsieur Soulier-Corruble, Président de l'ASM, tient à souligner que la Section Tir est de loin la section qui a le plus d'adhérents, avec toujours des Assemblées Générales très vivantes et animées, où les licenciés viennent toujours en nombre. Il remercie les bénévoles pour leur implication dans la vie du Club, toujours présents lors de Viv'Asso, la Journée Olympique, etc... Il reconnaît que le système de répartition des subventions devrait être revu, et le faire évoluer.

Il félicite l'ensemble des tireurs pour les résultats sportifs toujours en progression, et surtout l'Ecole de tir pour les jeunes. Enfin il insiste sur la convivialité qui règne toujours au sein de la Section Tir.

Enfin le Président demande à l'Assemblée si il y a des questions.

Il conclue cette assemblée en insistant sur la participation grandissante des tireurs aux compétitions, et remercie les partenaires du Club : La Coutellerie Tourangelle, les Armureries de Chambray, Amboise et Cormery

Le Président Bergeot clôture donc cette Assemblée Générale et remercie encore toutes les personnes présentes.

Fin de séance à 11h30.

Le Président, Bergeot Dominique

La Secrétaire, Raguideau Sandra